

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DECEMBRE 2020**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 25
- de votants 27

L'an deux mil vingt

Le dix-sept décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de Philippe BAUDRIN, Maire de MAING

OBJET

TARIFS DES CONCESSIONS EN CIMETIERE

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. RIFF MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX S. SPOTO A. MALABOEUF H. DUMOULIN L. BLONDEAU L. PHILIPPE A. DEVEMY B. LE MAIGNENT C. GRAND H. LEDOUX JC. REZIGA F. COQUELET S. GLINEUR G. MONTAY A. AIT BAHA JM. DELANNOY C. MERCIER I. PLOUVIER B. MERESSE

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17/12/2020
Et que la convocation du Conseil avait été faite le 11/12/2020

Etaient excusés : V. PORQUET S. PIROTTE

Procurations respectives à : C. COLLET P. BAUDRIN

Un scrutin a eu lieu, Laura PHILIPPE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Vu les articles L 2223 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance du 6 décembre 1843 (article 7) et la circulaire ministérielle du 30 décembre 1843,

Vu la loi du 24 février 1928,

Vu l'ordonnance du 5 janvier 1959,

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il convient de donner un caractère évolutif au prix des concessions en cimetière afin d'assurer une saine progression des ressources communales,

Considérant que le tarif antérieur avait pris effet au 1^{er} janvier 2020,

Et après en avoir délibéré,

Décide l'application à compter du 1^{er} janvier 2021 des tarifs suivants pour les concessions dans le cimetière communal :

	2020	2021
Concessions perpétuelles (le m2)	49,00 €	51,45 €
Concessions cinquantenaires (le m2)	26,00 €	27,30 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903691-20201217-CIMETIERE171201-DE

Concessions trentenaires (le m2)	21,20 €	
Concessions temporaires (15 ans) (le m2)	18,65 €	19,60 €
Pour mise à disposition de cases pour urnes cinéraires en columbarium :		
• 15 ans	650,00 €	682,50 €
• 30 ans	969,00 €	1017,75 €
Pour mise à disposition d'une cavurne :		
• 15 ans	905,00 €	950,25 €
• 30 ans	1203,00 €	1263,15 €
Pour inscription du nom du défunt sur le lutrin du jardin du souvenir	86,00 €	90,30 €

Vote : à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 18 décembre 2020

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

